



Décisions municipales d'intérêt public 2023

Date	Décision
09.01.2023	<u>CGN – Avantage actionnaires 2023</u> La Municipalité a décidé de mettre à disposition de la population, 10 cartes avantage qui donnent droit à un surclassement en 1 ^{ère} classe.
09.01.2023	<u>Parcelle RF 363 – Installation photovoltaïque en toiture</u> La Municipalité a validé l'installation de 78.54 m2 de panneaux photovoltaïques.
09.01.2023	<u>Parcelle RF 170 – Installation photovoltaïque en toiture</u> La Municipalité a validé l'installation de 70 m2 de panneaux photovoltaïques.
16.01.2023	<u>Hangar communal</u> La Municipalité a adjugé les travaux suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Marmillod SA (Le Mont-sur-Lausanne) : installation de tablettes et couvertines en zinc quartz afin d'éviter les écoulements le long des avant-toits de l'annexe pour un montant de CHF 3'956.95 TTC. - Hess & Martin Sécurité (Lausanne) : fourniture de cylindres et cadenas pour un montant de CHF 2'879.60 TTC.
16.01.2023	<u>Parcelle RF 341 – Installation photovoltaïque en toiture</u> La Municipalité a validé l'installation de 48.81 m2 de panneaux photovoltaïques.
23.01.2023	<u>Parcelle RF 501 – Abattage</u> La Municipalité a adjugé l'abattage d'un tilleul malade à l'entreprise Rittener & Fils SA (Sévery) pour le montant de CHF 2'692.50 TTC.
23.01.2023	<u>Installation d'un défibrillateur</u> La Municipalité a accepté l'offre de Procamed AG (Aadorf) pour la fourniture d'un défibrillateur Zoll AED pour un montant de CHF 3'446.40 TTC.
30.01.2023	<u>Fête de la Tulipe</u> La Municipalité a décidé de parrainer un grand massif pour le montant de CHF 400.00.
06.02.2023	<u>Chantiers forestiers – Respect de la signalisation</u> La Municipalité a décidé de publier sur le site internet communal, la vidéo de prévention mise à disposition par la Chambre des Bois de l'Ouest Vaudois.
06.02.2023	<u>Police des constructions – Procédure communales des installations de PAC</u> La Municipalité a décidé dorénavant de dispenser d'enquête publique les installations de pompes à chaleur air/eau et à sondes géothermiques. Cet allègement est conditionné à l'obtention de l'accord signé des propriétaires voisins.



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
06.02.2023	<p><u>Route des Grands-Bois – Panneau de signalisation abîmé</u> La Municipalité a adjugé la fabrication et l'installation d'un panneau signalétique identique à l'existant pour un montant de CHF 3'900.- TTC.</p>
06.02.2023	<p><u>Association de la Ligne Fortifiée de l'Aubonne</u> S'agissant de la préservation de notre patrimoine, la Municipalité a décidé de revenir sur sa décision et d'adhérer à l'Association en sa qualité de commune située sur la Ligne fortifiée de l'Aubonne</p>
13.02.2023	<p><u>Samas'Kids – Soutien financier</u> La Municipalité a décidé d'octroyer un don de CHF 100.- pour le groupe des jeunes samaritains qui fête cette année ses 20 ans.</p>
13.02.2023	<p><u>Carte journalière dégriffée « Commune »</u> La Municipalité a décidé d'adhérer à cette nouvelle formule et de la proposer à la population, à partir de 2024, en remplacement des cartes journalières actuellement en vigueur.</p>
13.02.2023	<p><u>Rue Roger de Lessert 12 – Velux</u> La Municipalité a adjugé les travaux de rénovation d'un velux à l'entreprise Guy Authier SA (Bière) pour un montant de CHF 960.- TTC.</p>
20.02.2023	<p><u>Parcelle RF 385 – Changement d'affectation</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2022/07.</p>
20.02.2023	<p><u>Cabane forestière – Contrôle électrique OIBT</u> La Municipalité a mandaté l'entreprise Roulin Electricité Sàrl (St-Prex) pour la réalisation des travaux de mise en conformité des installations électriques.</p>
20.02.2023	<p><u>Stations de relevage Les Dailles et Chemin des Etaloges – Contrôle électrique OIBT</u> La Municipalité a mandaté l'entreprise Roulin Electricité Sàrl (St-Prex) pour la réalisation des travaux de mise en conformité des installations électriques.</p>
27.02.2023	<p><u>Archivage – Achat de matériel</u> Afin d'acquérir du matériel de composition moins acide pour un meilleur archivage, la Municipalité a accepté l'offre d'Oekopack de CHF 669.35 TTC pour des boîtes et des chemises.</p>
27.02.2023	<p><u>Collège intercommunal – Adoucisseur d'eau</u> La Municipalité a adjugé la fourniture et la pose d'un adoucisseur pour eau froide et chaude pour le collège à l'entreprise Ackermann & Fils SA (Denges) pour un montant de CHF 8'258.45 TTC.</p>
27.02.2023	<p><u>Collège intercommunal – Nourrice de distribution</u> La Municipalité a adjugé le remplacement partiel de la nourrice de distribution d'eau qui coule à plusieurs endroits à Ackermann & Fils SA (Denges) pour le montant de CHF 3'914.05 TTC.</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
27.02.2023	<p><u>Parcelles 124-126 – Hangar communal</u> Les travaux du hangar étant maintenant terminés, il y a lieu de délivrer le permis d'utiliser n° 2021/.01, sous réserve de la réception du rapport du contrôle du séparatif.</p>
27.02.2023	<p><u>Salle de gymnastique – Entretien du matériel</u> La Municipalité a décidé de mandater l'entreprise Alder & Eisenhut AG (Ebnat-Kappel) pour effectuer un contrôle général des installations pour un montant se situant entre CHF 7'500.- et CHF 9'200.-.</p>
27.02.2023	<p><u>Parcelle RF 24 – Transformation d'un appartement au rez-de-chaussée et 1^{er} étage d'un immeuble situé au centre du village</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis d'habiter n° 2020/03.</p>
27.02.2023	<p><u>Parcelle RF 340 – Installation d'une PAC à sonde géothermique</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2023/01.</p>
27.02.2023	<p><u>Parcelle RF 360 – Transformation, réaménagement du rez, changement des fenêtres</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis d'habiter n° 2021/03.</p>
27.02.2023	<p><u>Radon – Exigences légales lors de la procédure d'autorisation de construire</u> Sur demande de la DGE (Direction Générale de l'Environnement), il y a lieu dorénavant de rendre les propriétaires attentifs aux exigences légales de protection face au radon dans le cadre de la procédure du permis de construire.</p>
27.02.2023	<p><u>Parking de la Chapelle – Marquage au sol</u> La Municipalité a adjugé les travaux de marquage à l'entreprise BO Plastiline SA (Tolochenaz) pour un montant de CHF 1'142.86 TTC</p>
27.02.2023	<p><u>Label « Employeur partenaire »</u> <u>La Municipalité a décidé d'entreprendre les démarches pour obtenir cette distinction qui est décernée aux entreprises qui signent la « Charte Employeur », document qui formalise les droits et devoirs respectifs de l'employeur et des sapeurs-pompiers volontaires dans l'entreprise. Par ce système de label et de charte, les instances cantonales entendent valoriser l'implication des entreprises et les inciter à embaucher des sapeurs-pompiers volontaires.</u></p>
06.03.2023	<p><u>Place du Village – Contrôle séparatif</u> Lors du contrôle du séparatif, il a été constaté un temps d'écoulement particulièrement long ainsi qu'une stagnation de l'eau dans certaines douches. Afin de mettre en évidence l'origine de ces problèmes, la Municipalité a décidé de mandater l'entreprise Milliquet SA (Romanel-sur-Lausanne) pour effectuer un contrôle caméra des colonnes EC/EU pour un montant approximatif de CHF 5'000.-.</p>
06.03.2023	<p><u>Parcelle RF 12 – Reconstruction après un sinistre</u> La Municipalité a décidé de délivrer l'autorisation municipale n° 2023/04.</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
06.03.2023	<p><u>Parking de la Plage des Mellières – Ilot d'entrée</u> La balise située à l'entrée du parking des Mellières est régulièrement cassée. La Municipalité a donc décidé de la supprimer et a mandaté l'entreprise MGC SA (Etoy) pour procéder à ces travaux pour un montant de CHF 783.20 TTC.</p>
06.03.2023	<p><u>Déjections canines sur le territoire communal</u> Les panneaux de fortune installés souffrant des conditions météorologiques, la Municipalité a décidé d'acquérir 6 panneaux « déjections interdites » et « chien en laisse » auprès de l'entreprise BO Plastiline SA pour le montant de CHF 463.65 TTC par unité.</p>
06.03.2023	<p><u>Gymnase de Nyon – Journée sportive</u> La Municipalité a décidé d'octroyer un don de CHF 300.- pour soutenir le projet d'acquérir un T-shirt souvenir pour les 500 participants.</p>
06.03.2023	<p><u>Route des Bruyères – Prise d'eau</u> La prise d'eau située sur la route devant le hangar communal s'affaissant, la Municipalité a mandaté l'entreprise MGC SA (Etoy) pour la réfection de la cape de vanne et de l'enrobé pour le montant de CHF 2'177.25 TTC.</p>
06.03.2023	<p><u>Chapelle – Contrôle des installations électriques</u> L'entreprise Cuany n'étant pas en mesure de réaliser les travaux de mise en conformité, la Municipalité a décidé d'adjuger le mandat à Electrohms SA (La Sarraz) pour un montant de CHF 5'861.45 TTC.</p>
13.03.2023	<p><u>Société Gymfit 60</u> Les comptes 2022 ayant été fournis, la Municipalité a décidé de verser à la société Gymfit 60 une subvention de CHF 1'000.- pour l'année 2023.</p>
13.03.2023	<p><u>Tour du Lac Léman en marche nordique</u> La Municipalité a donné son accord pour le passage sur le territoire communal d'une étape du Tour du Lac en marche nordique le 19.05.2023.</p>
13.03.2023	<p><u>Installation d'un défibrillateur</u> La Municipalité a adjugé l'installation électrique nécessaire au fonctionnement du défibrillateur à l'entreprise Roulin Electricité Sàrl (St-Prex) pour un montant de CHF 567.55 TTC.</p>
20.03.2023	<p><u>Installation de panneaux de sensibilisation</u> La CBOVd (Chambre des Bois de l'Ouest Vaudois) propose des panneaux visant à sensibiliser les utilisateurs de la forêt au littering. La Municipalité a décidé d'en commander quatre pour le prix de CHF 75.-/pce. Le Groupement forestier de Ballens-Mollens fournira les piquets en robinier ou châtaigner au prix de CHF 8.-/l'unité.</p>
20.03.2023	<p><u>Parcelle RF 36 - Démolition d'un bâtiment et construction d'une maison d'habitation</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis d'habiter n° 2022/11.</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
20.03.2023	<p><u>Ruisseau des Chenaux – Entretien des berges</u> Dans le cadre de la revitalisation et mise en conformité des berges du ruisseau des Chenaux, la Municipalité a adjugé le mandat concernant une étude de faisabilité à au bureau Triform SA (Lausanne) pour un montant de CHF 6'048.40 TTC. Une partie de ce montant sera subventionné par la DGE (Direction générale de l'environnement).</p>
27.03.2023	<p><u>Parcelle RF 65 – Transformation du bâtiment existant</u> Dans le cadre des travaux de ce bâtiment, la Municipalité a accepté les teintes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Façades : Kabemix Armasil Fassade G 9000 - Encadrements de fenêtres : Kabemix Bugosil Farbe G 1000 - Volets : Kabemix Bugosil Farbe G 3172 - Avants-toits : sans changement (brun)
27.03.2023	<p><u>Etablissement l'Ether – Horaires d'ouverture</u> La Municipalité a décidé de dispenser d'enquête publique la modification d'horaires de cet établissement. Ils seront dorénavant les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lundi et mardi : fermé - Mercredi et jeudi : 10h-13h / 16h30-20h - Vendredi : 10h-13h / 16h30-21h - Samedi : 9h-13h / 16h30-21h - Dimanche : 9h-17h
03.04.2023	<p><u>Hangar communal – Equipement</u> En vue de la mise hors service de la cuve de carburant située actuellement dans le local de voirie, la Municipalité a décidé d'acquérir le matériel suivant afin d'équiper le hangar communal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Citerne 400 l. : Kaiser Kraft CHF 900.- Ht - Pompe vide-fûts électrique : Kaiser Kraft CHF 557.10 HT - Armoire anti-feu : Schäfer Shop CHF 684.- HT.
17.04.2023	<p><u>Etoy – Fête au village</u> La Municipalité a décidé d'octroyer un don de CHF 200.- en tant que participation aux prix qui seront remis aux premières classes scolaires lors de la course à pied qui aura lieu durant les festivités le 3 juin 2023.</p>
17.04.2023	<p><u>Mobilité douce – Pick-e-bike</u> Suite au retrait de la station située à l'Institution de Lavigny, la répartition entre les partenaires a dû être revue. La Municipalité a donc accepté le nouveau budget qui porte la participation de la commune à CHF 4'790.-/ an.</p>
17.04.2023	<p><u>Parcelle RF 34 – Demande d'abattage</u> La Municipalité a autorisé l'abattage d'un cyprès. Plantation compensatoire par un arbre de la même essence.</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
17.04.2023	<p><u>Place du Village – Entretien des éclairages de secours</u> La Municipalité a adjugé la maintenance annuelle des 47 luminaires situés à la Place du Village 1 et dans le parking souterrain à l'entreprise NMTH SA pour le montant de CHF 1'645.15 TTC.</p>
17.04.2023	<p><u>Parcelle RF 170 – Installation d'une PAC air/eau</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2023/01.</p>
17.04.2023	<p><u>Rue de l'Horloge et la Môlaz– Permis de fouille</u> La Municipalité a délivré un permis de fouille à Cablex pour des travaux d'extension et de maintenance du réseau pour le compte de Swisscom (Suisse) SA.</p>
17.04.2023	<p><u>Collège intercommunal – Contrôle électrique OIBT</u> La Municipalité a mandaté l'entreprise Electrohms SA (La Sarraz) pour la réalisation des travaux de mise en conformité des installations électriques.</p>
24.04.2023	<p><u>Saubrazil Festival – Soutien</u> Sollicitée par un buchillonais, la Municipalité a décidé de mettre à disposition ½ page A4 dans la Gazette du mois de juin (pour autant qu'il y ait l'espace nécessaire) pour promouvoir ce festival qui aura lieu à Saubraz du 27 au 29 juillet 2023.</p>
24.04.2023	<p><u>Hangar communal – Regroupement de parcelles</u> Comme mentionné dans l'enquête publique de 2021, la Municipalité a mandaté le bureau d'études Rossier pour procéder au regroupement des parcelles n° 124 et 126.</p>
24.04.2023	<p><u>Salle de gymnastique – Microfissures/Infiltrations</u> La Municipalité a adjugé le traitement de microfissures des murs des vestiaires et l'étanchement des infiltrations du local technique à l'entreprise Moll SA (Baulmes) pour un montant de CHF 14'095.- TTC.</p>
24.04.2023	<p><u>Développement de la fibre optique</u> En réponse à une demande de la Municipalité, Swisscom a informé que l'offre permettant d'amener la fibre optique jusqu'aux bâtiments n'était plus disponible pour l'instant suite à une décision du Tribunal administratif. Cependant, les citoyens sont invités à contacter Swisscom qui pourra éventuellement leur proposer une offre en fonction de l'équipement qui alimente leur domicile.</p>
01.05.2023	<p><u>Prévoyance professionnelle des magistrats communaux</u> Après étude des différents éléments transmis par la Caisse intercommunale de pension (CIP), la Municipalité a décidé de ne pas procéder à un assujettissement facultatif des municipaux.</p>
01.05.2023	<p><u>Giron des Jeunesses du Pied du Jura – Demande de soutien</u> La Municipalité a décidé d'octroyer un don de CHF 100.- à la Jeunesse d'Apples qui organise le prochain giron du Pied du 9 au 13 août 2023.</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
01.05.2023	<u>Association des amis des bateaux à vapeur – Demande de soutien</u> La Municipalité a décidé d'accorder un don de CHF 300.- pour maintenir la flotte Belle Epoque.
01.05.2023	<u>Route des Deux Communes 17 – Relocation appartement 3.5 pièces</u> La Municipalité a accepté la candidature d'un couple pour la reprise de l'appartement situé au rez-de-chaussée.
01.05.2023	<u>Comptes 2022</u> La Municipalité a validé le préavis n° 01/2023 sur les comptes 2022, qui sera présenté au Conseil communal le 20 juin prochain.
01.05.2023	<u>Rénovation du bâtiment administratif et celui abritant les logements de fonction, intégration d'un concept énergétique – demande de crédit de CHF 3'000'000.-</u> La Municipalité a décidé d'approuver le préavis n° 04/2023. Il sera présenté au Conseil communal le 20 juin 2023.
01.05.2023	<u>Plan d'affectation communal (PACom) – Enquête publique</u> La Municipalité a approuvé l'ensemble des documents du PACom qui sera soumis à l'enquête publique du 6 mai au 4 juin 2023.
01.05.2023	<u>Parcelle RF 341 – Remplacement d'un chauffage à mazout par une pompe à chaleur à sonde géothermique</u> La Municipalité a décidé de dispenser cet objet de l'enquête publique.
01.05.2023	<u>Avis aux propriétaires de chiens</u> Un plan des zones accessibles aux chiens sera établi par la Municipalité d'ici l'automne 2023.
01.05.2023	<u>ORPC – Avant-projet des statuts de l'Association intercommunale</u> Comme le veut la procédure, une commission consultative a étudié le projet de transformation de la convention actuelle en statuts. La Municipalité a ensuite transmis son rapport à l'Organisation Régionale de la Protection Civile).
08.05.2023	<u>Réception des nouveaux habitants</u> Le mercredi 29 novembre 2023, la Municipalité accueillera les nouveaux habitants arrivés dans la commune en 2021 et 2022.
08.05.2023	<u>Route des Deux Communes 18 – Relocation appartement 3.5 pièces</u> La Municipalité a accepté un dossier pour la relocation d'un appartement situé au 1 ^{er} étage.
08.05.2023	<u>Rue de l'Horloge 10 – Réparation du clocher</u> La Municipalité a mandaté l'entreprise Muff Technique pour édifice AG (Triengen) pour le remplacement de l'automate de pilotage pour un montant de CHF 2'170.- HT.



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
08.05.2023	<p><u>Patrouilles estivales</u> La Municipalité a adjugé à la société de sécurité privée GPA Guardian Protection SA (Pully) un mandat de surveillance des plages ainsi que des abords de la salle de gym et du collège pendant la période estivale, pour un montant mensuel de CHF 1'723.20 TTC.</p>
15.05.2023	<p><u>Administration communale – Vacances estivales</u> Les bureaux de l'Administration seront fermés du 31 juillet au 4 août 2023</p>
15.05.2023	<p><u>Club de natation de Buchillon</u> Les comptes 2022/2023 ayant été fournis, la Municipalité a décidé de verser au club de natation une subvention de CHF 2'000.- pour l'année 2023.</p>
15.05.2023	<p><u>Collège intercommunal – Adoucisseur d'eau</u> La Municipalité a souscrit, auprès de la société BWT Aqua SA (Aesch), un contrat d'entretien pour l'adoucisseur du collège pour un montant annuel de CHF 603.- HT.</p>
15.05.2023	<p><u>Place du Village – Remplacement d'arbustes</u> En remplacement d'arbustes secs, la Municipalité a adjugé la fourniture et la plantation de 15 rhododendrons à La Ligne Verte (St-Prex) pour un montant d'environ CHF 6'000.-.</p>
15.05.2023	<p><u>Collège intercommunal – Sécurisation d'un puits</u> La Municipalité a mandaté l'entreprise Villanchet SA (Yens) pour fournir et poser une grille caillebotis sur un puits pour un montant de CHF 915.45 TTC.</p>
15.05.2023	<p><u>Entretien des logements de fonction – Rue Roger de Lessert</u> La Municipalité a décidé de procéder à des travaux d'entretien des logements de fonction et a mandaté les entreprises suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> * <i>Rue Roger de Lessert 12</i> : <ul style="list-style-type: none"> - réfection des peintures des boiseries des portes et cadres, changement des joints du carrelage de la baignoire : Tde Travaux (Bussigny) pour CHF 5'977.35 TTC. * <i>Rue Roger de Lessert 14</i> : <ul style="list-style-type: none"> - suppression du mur porteur : Debonneville SA (Gimel) pour CHF 7'078.05 TTC. - rafraîchissement peinture : LT-PP (St-Prex) pour CHF 2'742.30 TTC - remplacement de la moquette de l'escalier et du hall par du parquet : Reichenbach SA (Tolochenaz) pour CHF 6'700.05 TTC.
15.05.2023	<p><u>Table itinérante « La Causette »</u> Dans le respect du règlement de Police (art. 15 et 16) et afin de prendre en considération l'origine de cet apéro « mobile », la Municipalité a demandé aux organisateurs de retirer la table de l'espace public (trottoir de la Place du Chauchy). Elle les encourage à utiliser les infrastructures mises à disposition ou opter pour des lieux privés.</p>